

MONDE 25/09/2009 À 16H44

11-Septembre: Mathieu Kassovitz attaque en diffamation



Mathieu Kassovitz dans l'émission "Ce soir ou jamais" du 15 septembre 2009 ((DR))



L'acteur-réalisateur Mathieu Kassovitz a porté plainte pour diffamation publique pour avoir été comparé à Joseph Goebbels et à l'historien révisionniste Robert Faurisson après **des propos controversés sur le 11-Septembre**, a-t-on appris vendredi de source judiciaire.

Lors d'un débat télévisé le 15 septembre, Kassovitz estimait «*questionnables*» les conclusions officielles de la commission d'enquête américaine sur ces attentats et évoquait différentes thèses conspirationnistes.

«*A la suite de cette émission, Mathieu Kassovitz a fait l'objet de très graves accusations de nature totalement diffamatoire*», estime son avocat, Me William Bourdon, dans un communiqué.

Dans L'Express, un article évoquant un «*Kassovitz en Faurisson du 11-Septembre*» a entraîné le dépôt jeudi d'une plainte avec constitution de partie civile pour diffamation publique, selon l'avocat.

Un autre article, publié sur le site internet du JDD et selon qui «*Kassovitz redonne des couleurs à Goebbels*», le ministre de la Propagande d'Hitler, a lui aussi donné lieu à une plainte pour le même chef.

«*En étant assimilé à un négationniste et à un adepte de Goebbels, Mathieu Kassovitz considère qu'il fait l'objet d'outrages d'une exceptionnelle gravité qui portent douloureusement atteinte à sa réputation, à son honneur et au-delà à sa famille dont il rappelle qu'une grande partie a disparu dans les camps de concentration nazis*», affirme Me Bourdon.

L'avocat a précisé à l'AFP qu'il entendait déposer deux nouvelles plaintes dans les jours à venir.

(Source AFP)